

Affinités Pierre – Consultation écrite des associés du 8 janvier 2021 clôturée le 26 janvier 2021

Communication - 26 janvier 2021

Affinités Pierre – Consultation écrite des associés du 8 janvier 2021 clôturée le 26 janvier 2021

Les associés de votre SCPI ont été consultés par écrit en date du 8 janvier 2021. Le quorum s'est élevé à 59.73 % des parts.

Les six résolutions proposées ont reçu un vote favorable :

- Validation de la cooptation à titre provisoire de la SCI 9 Malesherbes en qualité de membre du Conseil de Surveillance lors de la séance du 21 octobre 2019, en remplacement de Monsieur Christian BOUTHIE, démissionnaire.
- Nomination de Monsieur Soufiane TENOURI en qualité de membre du Conseil de Surveillance.
- Validation de l'augmentation de capital à compter de la date de clôture de la quatrième augmentation de capital, d'un montant nominal de 240 000 000 Euros par l'émission de 1 200 000 parts nouvelles de 200 Euros chacune de valeur nominale, la prime d'émission, sans changement s'élevant à 50 Euros, soit une augmentation de capital prime incluse de 300 000 000 Euros.
- Validation de la modification du montant du capital social statutaire.
- Validation de la modification corrélative de l'article 7.1 des statuts.
- Validation des pouvoirs de la société de gestion pour les formalités.

—

Les décisions prises par les associés sont devenues définitives au jour de la clôture de la consultation écrite, soit le 26 janvier 2021.

Groupama Gan REIM remercie vivement les associés pour leur participation aux votes et pour l'expression de leur confiance.

